



Marché de Noël d'Obernai

Obernai obtient sa 3^e libellule du label "Commune Nature"



Obernai a obtenu le niveau trois libellules, le plus élevé du label régional "Commune Nature". Labellisée deux libellules depuis 2012, la commune a ainsi franchi un nouveau palier, comme l'a confirmé le dernier audit portant sur la qualité de la gestion de ses espaces verts. Elle a également reçu une mention "coup de cœur du jury", attribuée pour des actions jugées particulièrement ambitieuses en matière de gestion de l'eau, de biodiversité et d'aménagement, en lien avec les enjeux du territoire.

Le label "Commune Nature", porté par la Région Grand Est, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et l'Office Français de la Biodiversité, distingue les collectivités engagées dans une gestion durable des espaces publics, notamment par la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, l'évolution des pratiques d'entretien et la prise en compte de la biodiversité. À Obernai, plusieurs éléments ont été examinés dans le cadre de l'évaluation : évolution des méthodes de gestion des espaces verts, diversification des modes d'entretien, création ou maintien de zones favorables à la faune et à la flore, ainsi que diverses actions de sensibilisation.



Matinée éco-citoyenne du 15 novembre 2025

La matinée éco-citoyenne, organisée le 15 novembre dernier, a rassemblé plus de 60 participants qui ont parcouru les différents secteurs de la ville et collecté 130 kg de déchets, contre 116 kg en 2024. Un résultat encourageant pour la propreté d'Obernai, même s'il rappelle que certaines incivilités persistent.

La Ville remercie chaleureusement tous les bénévoles, petits et grands, pour leur mobilisation, ainsi que les agents du Pôle Logistique et Technique pour leur disponibilité et leur intervention pour récupérer les sacs dans les différents secteurs.



Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX
ISSN 0998-0431 (imprimé) 3038-6365 (en ligne)
Directeur de la publication : Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page :
Tamina Hobeika, Maud Audinat et Marine
Depezeville. Direction de l'Information et de la
Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : ©Ville d'Obernai, ©Multi-Accueil, ©Office de Tourisme, ©Thomas Muller, ©Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, ©Jéméry Koller (couverture), ©Laurent Rothan-RLE - Airmégapix, ©Paul Seners, ©Boutique Solidaire Obernai, ©Atelier Procopio, ©Adrien Berthet, ©Courir à Obernai, © Herve Kielwasser, ©Ebra Groupe (DR), ©Centre Arthur Rimbaud ©Ad - Stock : Pict Rider - Nuzzza11 - Catherine

Clavery - Julien Eichinger - Jan Engel - Richard Villalon - Momonga - Hjbc - Robu_s.

Impression : Gyss Imprimeur.
Ce journal est imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai / Pour toutes informations complémentaires, problèmes de

distribution ou insertion d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai - Direction de l'Information et de la Communication Place du Marché - C.S. 80 205 - 67213 Obernai Cedex. Tél. 03 88 49 95 71 Internet: www.obernai.fr E-mail: communication@obernai.fr

Sortie du prochain numéro : Printemps 2026

SOMMAIRE

Environnement

- Obernai "Commune Nature"
3 libellules
 - Matinée éco-citoyenne
- Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Temps forts

Pages 4-5

Conseil Municipal : Extrait des

délibérations du 3 novembre

Page 6

Travaux

- Rue de Sélestat : 3^e et dernière phase des travaux
 - La rue du Général Gouraud et le Parvis Freppel réaménagés
- Pages 7-8

Sécurité : Vidéoprotection

Page 9

État-civil : Un site internet pour

s'orienter dans les cimetières

Page 10

Économie : Le Marché

hebdomadaire au Parking des Remparts pendant les travaux

Page 11

Transport : Pass'O 2026

Pages 12-13

Économie

- Le chèque Cad'O des Vitrines d'Obernai
 - Participez au grand jeu de Noël avec Beffrolin
- Page 14

Solidarité : Un service de restauration et de portage de repas pour les aînés

Page 15

Culture

- Offrez un spectacle vivant !
 - Thés dansants
- Page 16

Petite Enfance : Sorties

découverte pour les enfants du Multi-Accueil Le Pré'O

Page 17

Élections

- S'inscrire sur les listes électorales et vérifier son inscription
 - Voter par procuration
 - Votez aux élections municipales les 15 et 22 mars 2026 : mode d'emploi
- Pages 18-19

Bloc-notes

- Agenda 2026
 - Vérifiez vos Passeport et CNI
 - Portes ouvertes à L'O
 - Inscriptions scolaires
 - Recensement
 - Les naissances
- Pages 20-21

Infos municipales / Tribune

Page 22

Calendrier 2026 des

manifestations

Page 23



Cher(e)s Habitant(e)s d'Obernai,

- *Comme nous l'avons évoqué fréquemment, nous avons poursuivi le désendettement de la Ville d'Obernai en 2025, tout en réalisant d'importants investissements (Domaine de la Léonardsau, rue de Sélestat, parvis Freppel, aires de jeux des Roselières et Othon Pisot, nouvelle vidéoprotection, démarrage des travaux de l'école Pablo Picasso, éclairage public LED...) : la dette de la Ville d'Obernai est passée de 19,6 millions d'euros fin 2003, à 3,2 millions d'euros à fin 2025. Nous soutenons nos organismes para-municipaux et nos nombreuses associations à hauteur de 1,2 million d'euros/an pour une belle dynamique associative.*
- *Le 31 octobre dernier, après 6 ans de travail intense et 3 ans d'un chantier hors normes pour la restauration du Château de la Léonardsau et la reconstruction des anciennes écuries avec des matériaux bio-sourcés, nous avons rouvert au public ce joyau qu'est le Château de la Léonardsau : vous êtes près de 10 000 personnes à l'avoir visité en 1 mois, avec une expression unanime de plaisir à admirer le travail exceptionnel réalisé par les artisans d'art et les entreprises qui sont intervenus sur ce chantier. Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce magnifique résultat : nous avons redonné une nouvelle jeunesse à cette belle et grande dame qu'est la Léonardsau.*
- *Les importants travaux réalisés par la Ville d'Obernai et la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile sur l'emprise du 1^{er} tronçon de la rue de Sélestat (remplacement des réseaux d'assainissement, d'eau potable et des réseaux secs, aménagement sécurisé en surface et plantation de nombreux arbres et végétaux), ainsi que le chantier du parvis Freppel et du tronçon de la rue du Général Gouraud (réseaux renouvelés, nouveau giratoire sécurisé, plantation de 22 arbres et de végétaux, nouvel éclairage public LED...), permettent à présent une meilleure sécurisation des modes de déplacement doux, dans un cadre esthétique très apprécié. Certaines zones sont réalisées en matériaux drainants et de couleur claire, pour permettre l'écoulement naturel des eaux de pluie et diminuer la réverbération en période de fortes chaleurs, contribuant ainsi à réduire la température ambiante et à participer à l'effort contre le réchauffement climatique.*
- *Le déploiement de notre nouveau dispositif de vidéoprotection (83 caméras) couvrant l'ensemble du périmètre urbain de la Ville d'Obernai permettra, en coopération avec la Brigade de Gendarmerie et la Police Municipale, d'améliorer la lutte contre la petite délinquance et les incivilités. Si la Ville d'Obernai est accueillante et agréable, nous déplorons néanmoins les comportements d'une minorité d'individus qui « empoisonnent » la vie de tous, en ne respectant aucunement les règles élémentaires du Code de la Route, en tirant mortiers et pétards le soir et la nuit, mettant ainsi en danger nos concitoyens. Nous sommes mobilisés au quotidien contre ces actes répréhensibles et insupportables.*
- *J'ai plaisir à vous souhaiter de très belles fêtes de Noël en famille et avec vos proches, et une très belle année 2026, en espérant qu'elle nous apporte davantage de paix et de sérénité, tant au niveau national qu'international.*

Joyeux Noël et belle Année 2026.

Bernard FISCHER,
Docteur en Pharmacie
Maire de la Ville d'Obernai
Conseiller Régional



Signature du Contrat de Sécurité Intégrée permettant de renforcer le partenariat avec tous les acteurs de la sécurité publique, en présence de Jacques Witkowski, Préfet du Bas-Rhin et du Grand Est



Banque alimentaire : merci à tous les bénévoles qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de la campagne de collecte de dons dans les supermarchés



Saint Nicolas est venu à la rencontre des écoliers des 3 groupes scolaires d'Obernai, apportant avec lui la magie et la joie des fêtes de fin d'année



Cérémonie des Trophées des Collectivités d'Alsace : remise du prix dans la catégorie Culture, Patrimoine et Préservation pour la restauration du Domaine de la Léonardsau



Soirée de bienvenue des nouveaux habitants : une belle occasion pour le Maire et les Adjoint(e)s de souhaiter la bienvenue aux Obernois(es) récemment installé(e)s



Cérémonie du 11 novembre en présence des nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants et de Sven Müller, Maire de Gengenbach, notre Ville jumelée



Inauguration du Marché de Noël et lancement des Festivités de fin d'année : ambiance féérique et authenticité au cœur de notre belle ville, sur cinq places emblématiques



Réouverture du Château de la Léonardsau rénové et de son Domaine mis en valeur après 3 ans de travaux : plus de 9 500 visiteurs en 15 demi-journées

Séance du 3 novembre 2025

Extrait des délibérations

- Délégations permanentes du Maire - compte-rendu d'informations pour la période du 3^e trimestre. **Voté à l'unanimité.**
- Acceptation des règlements des préjudices suite à des sinistres occasionnés par des tiers. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention en faveur d'Obernai Habitat pour la création de logements sociaux. **Voté par 13 voix pour et 6 abstentions (M^{me} Sophie SCHULTZ-SCHNEIDER, M. Ludovic SCHIBLER, M^{me} Catherine EDEL-LAURENT, M. Guy LIENHARD, M^{me} Elisabeth COUVREUX, M^{me} Sophie THEVENIN).**
- Attribution d'une subvention à l'association "Les amis des pensionnaires des berges de l'Ehn et du pavillon Saint Vincent". **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au SRO Athlétisme pour l'organisation des championnats de France minimes. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention à l'association au Cercle d'Échecs d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Soutien au titre des classes de découverte des écoles élémentaires : école Pablo Picasso. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au Syndicat Forestier d'Obernai-Bernardswiller. **Voté par 20 voix pour et 4 abstentions (M^{me} Catherine EDEL-LAURENT, M. Guy LIENHARD, M^{me} Elisabeth COUVREUX, M^{me} Sophie THEVENIN).**
- Approbation d'un avenant à la convention de dépôt du retable de l'hôpital Saint-Erhard d'Obernai auprès de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat. **Voté à l'unanimité.**
- Approbation d'une convention de mise à disposition du logement d'urgence au CCAS. **Voté à l'unanimité.**
- Approbation du règlement d'utilisation de la vidéoprotection urbaine. **Voté à l'unanimité.**
- Conclusion d'une convention constitutive de groupement de commande entre la Ville d'Obernai et la SEML Obernai Habitat en vue de la passation d'un marché public de fourniture de gaz naturel. **Voté à l'unanimité.**

Prochaine séance :
lundi 9 février 2026 à 20h
Retrouvez l'ensemble des délibérations
sur www.obernai.fr/cm



Rue de Sélestat : 3^e et dernière phase des travaux

À partir de janvier 2026, sera engagée la troisième et dernière phase du réaménagement de la rue de Sélestat : le tronçon compris entre la rue Baegert et les Remparts Joffre et Foch.

Une zone de rencontre et mise en valeur de la traversée des remparts pour une rue plus agréable et apaisée

Le secteur connaîtra une transformation identique aux tronçons déjà aménagés. **Les trottoirs seront redessinés et élargis, la chaussée sera maintenue en double sens de circulation, en favorisant toutefois une meilleure cohabitation avec les modes de déplacements doux, les réseaux renouvelés en profondeur, les traversées piétonnes du rempart mises en valeur, avec fleurissement et éclairage.**

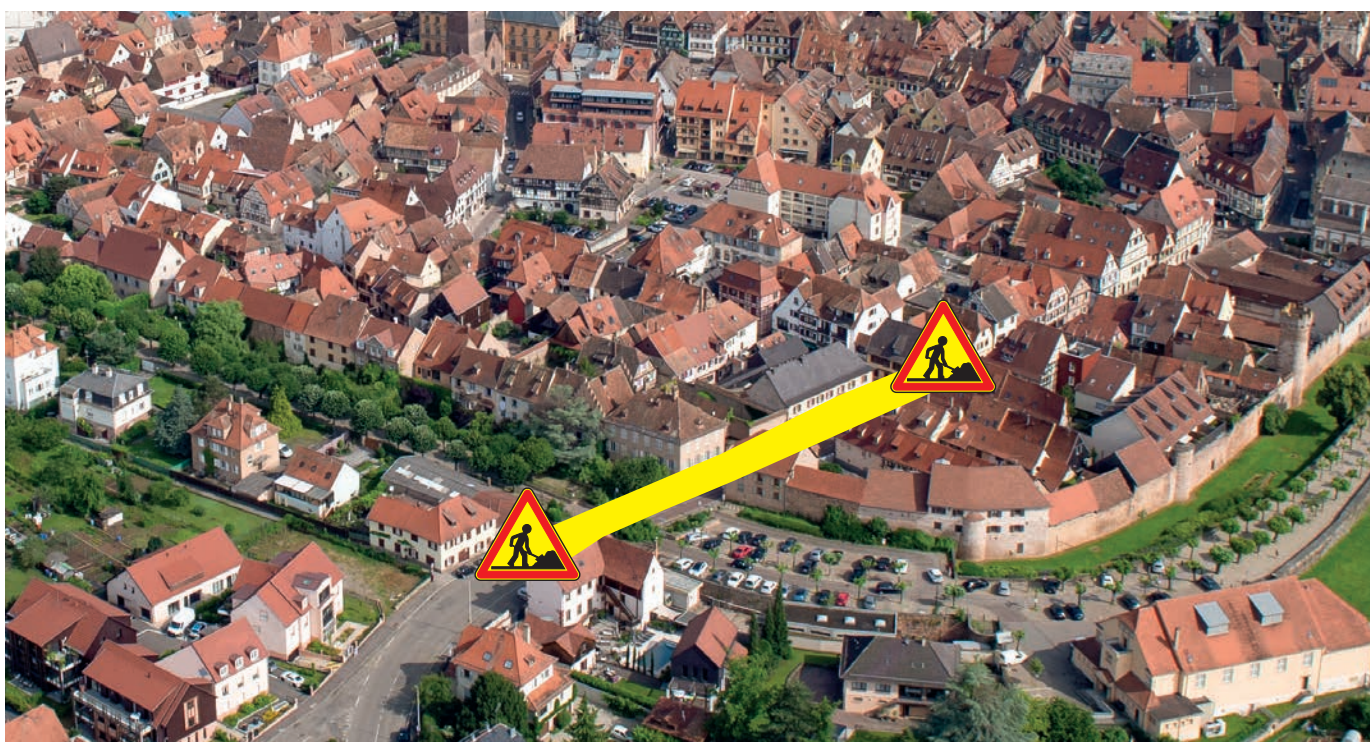
Réduire l'impact du chantier sur le quotidien du centre-ville

Profitant de la période hivernale où le nombre de stands du Marché hebdomadaire est le plus faible et où le flux circulatoire en centre-ville est le moins soutenu de l'année, **le chantier se déroulera du 12 janvier au 17 avril 2026. L'importance des travaux en grande profondeur sur les réseaux publics obligera à fermer le tronçon à la circulation. L'accès des automobilistes à la partie de la rue Sélestat située en cœur de ville s'effectuera uniquement à partir de la rue Baegert.**



Pendant cette période, le parking de la Salle des Fêtes ne sera pas accessible aux véhicules. Le Marché hebdomadaire sera en conséquence installé sous et autour de la Halle des Remparts du 15 janvier 2026 au 9 avril 2026 inclus (voir les détails page 11).

www.obernai.fr/ruedeselestat



La rue du Général Gouraud et le Parvis Freppel réaménagés

Les travaux de réaménagement de la rue du Général Gouraud et du Parvis Freppel sont désormais terminés, offrant à ces espaces un véritable renouveau. Les habitants et visiteurs peuvent dès à présent profiter d'un cadre plus agréable, moderne et végétalisé. Ce chantier a également permis de revoir l'agencement des espaces publics, afin de favoriser une circulation piétonne plus fluide et sécurisée. La plantation d'arbres et d'arbustes, qui vient de se terminer, apporte une touche de verdure supplémentaire, contribuant à embellir l'ensemble de l'espace et à améliorer la qualité de vie des résidents. **Grâce à ces travaux, la rue du Général Gouraud et le Parvis Freppel sont désormais des lieux de passage plus agréables et mieux adaptés aux besoins des usagers.**



Vidéoprotection : modernisation et déploiement du dispositif

La Ville a engagé une refonte globale de son dispositif de vidéoprotection, jusqu'ici composé de 20 caméras réparties dans six périmètres et sur plusieurs sites isolés de la commune. Cette opération vise à moderniser les équipements existants et à étendre la couverture à l'ensemble du ban communal.

Un outil au service de la prévention et de la sécurité

La vidéoprotection constitue un outil de prévention et de sécurité utilisé pour assister la Police Municipale et les services compétents.

Ses finalités portent notamment sur la prévention des atteintes aux personnes et aux biens, la protection des bâtiments publics, la lutte contre les incivilités et les actes délictueux, ainsi que l'aide à l'élucidation des faits dans le cadre d'enquêtes judiciaires. Ce dispositif est mis en œuvre dans le respect strict des libertés publiques et individuelles, conformément au cadre législatif en vigueur. **Le système permettra une conservation des images sur 30 jours, suivant la réglementation.**

Un déploiement élargi sur l'ensemble du ban communal

Le projet prévoit la couverture de chaque entrée et sortie de ville, des abords des établissements scolaires, de l'ensemble des aires de jeux, de tous les parkings ainsi que des principales places publiques et zones piétonnes.



Au total, 83 caméras seront installées, offrant plus de 158 vues. Les équipements prévus comprennent :

- 54 caméras infrarouges intégrées,
- 18 caméras multicateurs infrarouges intégrés,
- 10 caméras PTZ (capables de pivoter, s'incliner et zoomer à distance) issues de l'installation actuelle,
- 1 caméra multicateurs + PTZ récupérée du dispositif existant.

Un déploiement en cours jusqu'à mars 2026

Les premières installations ont été réalisées fin 2025 dans le centre-ville, couvrant la place Neher, la rue du Marché, la place du Marché, la place des Fines Herbes, la Halle Gruber, la Salle des Fêtes et les remparts, ainsi que le Parking Altau. Le déploiement sur l'ensemble de la commune se poursuivra progressivement jusqu'en mars 2026. **Le coût global de l'opération, financée par la Ville d'Obernai, est de 1 240 837 € HT.**





Un site internet pour s'orienter dans les cimetières d'Obernai

La Ville d'Obernai gère trois cimetières sur la commune : l'ancien cimetière catholique situé à l'arrière de l'église Saints-Pierre-et-Paul, le cimetière protestant, ainsi que le nouveau cimetière multiconfessionnel, tous deux implantés rue du Général Leclerc. Pour faciliter les recherches et soutenir les familles dans leurs démarches, un portail en ligne dédié à la localisation des sépultures est désormais accessible.

Accessible à tous, 24h/24, ce nouveau portail permet notamment de :

- rechercher une sépulture en quelques clics, grâce à un moteur de recherche simple et intuitif et des données comme nom, prénom, date de naissance et de décès,
- géolocaliser précisément une concession et s'orienter facilement au sein des cimetières,
- consulter une rubrique "Personnalités", qui indique les tombes de figures marquantes de l'histoire locale (en cours de complétion),
- effectuer des demandes en ligne (autorisations, travaux, renseignements...) sur une sépulture en particulier (par exemple) auprès du service de l'État civil de la Mairie.



Rassemblant les informations concernant les quelques 2 390 emplacements répartis dans les trois cimetières, le portail est encore en cours de mise à jour, les services municipaux poursuivant la mise en ligne progressive des photographies de chaque tombe.

www.obernai.portail-cimetiere.fr



Le Marché hebdomadaire du jeudi au parking des Remparts pendant les travaux



En raison de la finalisation des travaux rue de Sélestat, au niveau du tronçon allant du croisement avec la rue du Général Baegert jusqu'à la Salle des fêtes, il a été décidé, en concertation avec les représentants des commerçants non sédentaires, de relocaliser l'ensemble des stands du Marché hebdomadaire.

Du 12 au 14 janvier 2026, des travaux de réaménagement seront entrepris sur l'allée jouxtant la Halle Gruber et sur la partie gravillonnée afin de garantir les meilleures conditions d'accueil pour les commerçants et leurs clients, avec notamment :

- **une reprise du revêtement stabilisé de l'ensemble de l'emprise** provisoire du Marché (apport de matériaux, réglage des pentes et compactage),
- **la mise en place de trois armoires provisoires de raccordement électrique** (sous la Halle Gruber).
- **un dispositif de barriérage sera mis en place autour de la zone, pendant la tenue du Marché, afin d'assurer la sécurité de tous.**

Enfin, selon le planning prévisionnel des travaux de la rue de Sélestat, le Marché du jeudi 16 avril 2026 se tiendra à nouveau sur le parking de la Salle des Fêtes, ainsi que sur les deux remparts Joffre et Foch.

De manière générale, le Marché est aussi desservi par le réseau Pass'O (arrêts Freppel - Gare et Porte Swal) et vous pourrez y retrouver l'ensemble des marchands habituels et leurs produits : produits alimentaires, primeurs, fromages, viandes, poissons, salaisons, charcuteries, produits boulangers et commerces divers (vêtements, ustensiles divers, sacs, chaussures, chapeaux, bibelots...).



Ainsi, à partir du jeudi 15 janvier 2026, il se tiendra

- **sous la Halle Gruber**
- **sur l'allée gravillonnée qui longe la Halle Gruber à l'Ouest**
- **et sur la partie gravillonnée du Parking des Remparts, au Sud de la Halle Gruber.**

www.obernai.fr/marché



Localisation du Marché hebdomadaire du jeudi du 15 janvier au 9 avril 2026

À NOTER

Le Marché hebdomadaire : tous les jeudis de 7h30 à 12h. En raison des jours fériés pendant les Fêtes de fin d'année, les Marchés du 25 décembre et du 1^{er} janvier seront avancés d'un jour. Ainsi, vous pourrez retrouver vos commerçants les 24 et 31 décembre aux horaires habituels.

Le Marché Bi'O : Tous les samedis de 8h à 12h30, retrouvez une vingtaine de producteurs locaux et bio, sous la Halle Gruber (Parking des Remparts).

Pass'O 2026 : le réseau de transport bus s'étend et se modernise

La Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile et la Ville d'Obernai poursuivent l'amélioration du réseau Pass'O afin d'offrir un service de transport plus efficace, plus accessible et plus adapté aux besoins du territoire. Plusieurs évolutions entreront en vigueur à partir du 2 janvier 2026, avec une réorganisation des lignes, de nouveaux services et un renouvellement des équipements suite au nouveau marché public.

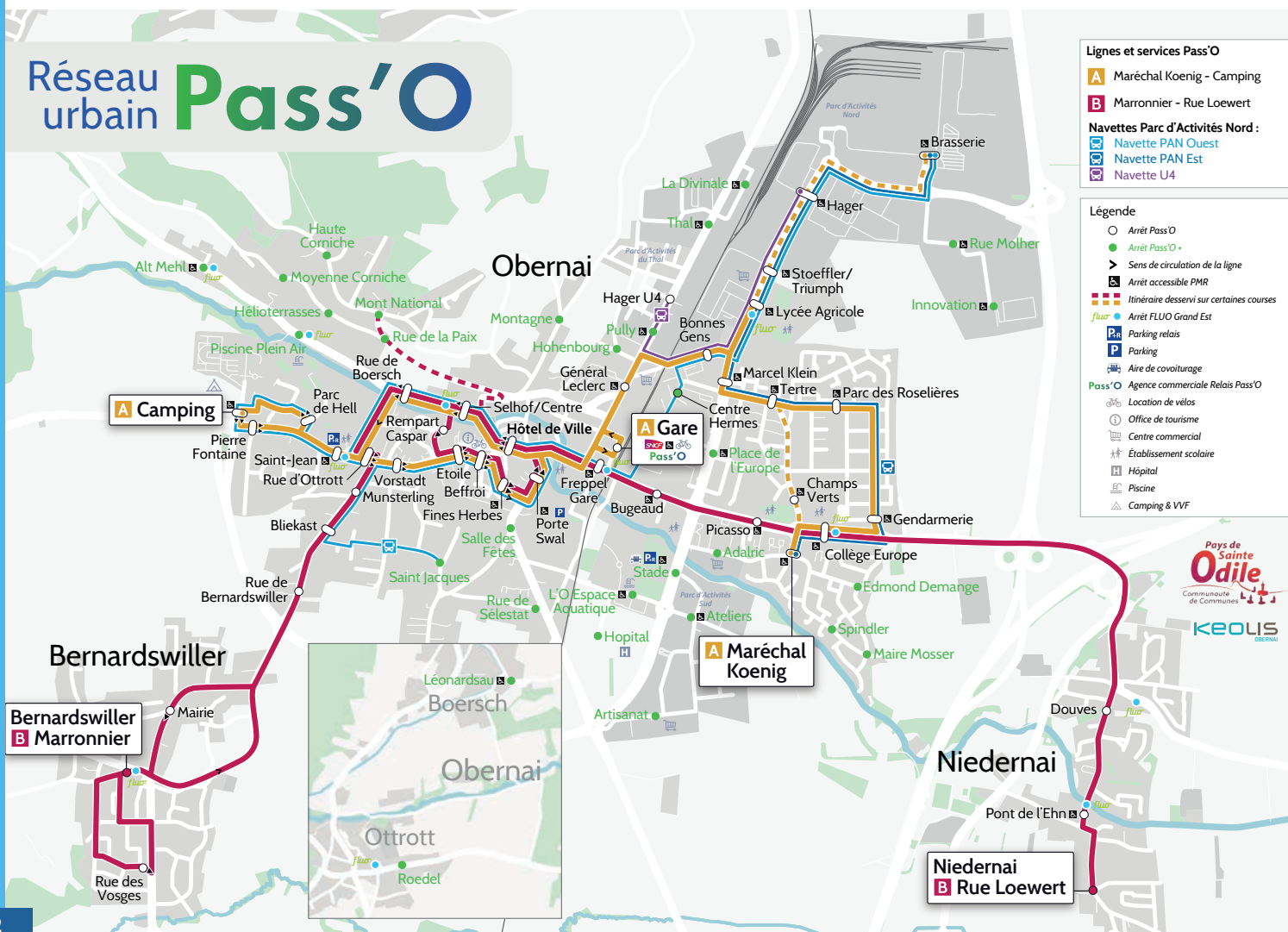


Les lignes A et B restent gratuites et la ligne B, totalement reconfigurée, circulera entre Bernardswiller, Obernai et Niedernai.

- La ligne B proposera une desserte est-ouest rapide dans Obernai via le centre-ville et la gare (via les nouveaux arrêts Freppel-Gare).
- Toutes les demi-heures un bus circulera entre l'arrêt "Collège Europe" (près des quartiers des Roselières et Europe Sud) jusqu'à la rue de Bernardswiller.

- Les deux lignes régulières permettront aux scolaires d'Obernai de se rendre plus facilement vers les deux collèges et les lycées Freppel et Paul-Émile Victor, ainsi que l'école Picasso.
- 50 courses par jour en semaine entre 7h et 19h, soit un bus toutes les 30 minutes.
- 24 courses par jour le samedi entre 8h et 19h, soit un bus toutes les heures.

Réseau urbain Pass'O



Pass'O 2026 (suite)

Des navettes gratuites et sans réservation pour desservir le Parc d'Activités Nord

En complément de la Ligne A desservant le Parc d'Activités Nord, principal pôle d'emplois d'Obernai, les navettes suivantes sont proposées :

- **pour les salariés postés** : deux navettes desservant les quartiers d'Obernai vers le Parc d'Activités à 5h, 13h et 21h,
- **une navette le midi** pour rejoindre les restaurants d'entreprises.



Un service intercommunal de transport à la demande « Pass'O porte à porte »

Ce service permet aux personnes de plus de 70 ans ou à mobilité réduite d'être cherchées devant leur domicile. La réservation pourra se faire par téléphone au 03 88 81 06 71 ou en ligne sur www.passo.fr.

Les trajets suivants sont possibles :

- **dans Obernai et vers les communes de Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim et Niedernai** : titre 1 voyage à 3,50 € / carnet 10 voyages à 30 €.
- **Vers Barr, Dambach-la-Ville, Epfig et Rosheim** : titre 1 voyage à 4,50 € / carnet 10 voyages à 40 €.

Le guide est à retrouver en ligne sur le site www.obernai.fr/passo et via ce QR code :



Relais Pass'O à la gare - Tél. 03 88 81 06 71 - www.passo.fr

Rendez-vous au Champ du Feu avec la Navette des Neiges

La Navette des Neiges (ligne 258) a repris du service jusqu'au 8 mars 2026 pour vous emmener en toute tranquillité d'Obernai vers le Champ du Feu.

Un large programme d'activités est possible selon la météo au Champ du feu, situé à 1099 mètres d'altitude, point culminant du Bas-Rhin : luge, ski, raquettes, randonnées et pauses gourmandes...

Tarifs :

- 5 € l'aller-retour,
- 17,50 € pour un groupe jusqu'à 5 personnes.

Réservation obligatoire
Tél. 09 72 67 67 67 / resaflu067.fr



En savoir plus : www.ctbr67.fr

Ligne 258

Strasbourg - Obernai - Le Champ du Feu

Jour de circulation selon calendrier de fonctionnement				
STRASBOURG	Les Halles Sébastopol	08:00	09:45	12:30
OBERNAI	Collège Europe	08:30	10:15	13:00
	Freppel - Gare	08:32	10:17	13:02
OTTROTT	Ancienne Gare	08:44	10:29	13:14
KLINGENTHAL	Armes Blanches	08:48	10:33	13:18
ROTHLACH	Carrefour	09:06	10:51	13:36
LE CHAMP DU FEU	Myrtilles	09:11	10:56	13:41
	La Serva	09:15	11:00	13:45

Jour de circulation selon calendrier de fonctionnement				
LE CHAMP DU FEU	La Serva	12:15	14:45	17:30
	Myrtilles	12:19	14:49	17:34
ROTHLACH	Carrefour	12:24	14:54	17:39
KLINGENTHAL	Armes Blanches	12:42	15:12	17:57
OTTROTT	Ancienne Gare	12:46	15:16	18:01
OBERNAI	Freppel - Gare	12:55	15:25	18:10
	Collège Europe	13:00	15:30	18:15
STRASBOURG	Les Halles Sébastopol	13:30	16:00	18:45

Un service de restauration et de portage de repas pour les aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Obernai (CCAS) propose un service de restauration à destination des retraités obernois, le midi, du lundi au vendredi, dans un cadre accueillant, au Foyer Hohenbourg, complété par un service de livraison des repas à domicile.

Des repas équilibrés et locaux

Depuis le 31 mars 2025, le CCAS collabore avec un restaurateur local pour proposer chaque jour des repas complets, équilibrés et savoureux, élaborés à partir de produits frais et locaux. Au menu : une soupe, une entrée ou salade de saison, un plat principal, un fromage ou un dessert.

Un service au Foyer Hohenbourg

Les repas peuvent être pris sur place, servis à table par l'équipe du CCAS, ou être commandés à emporter entre 11h et 12h. Pour les jours fériés, un plat unique est proposé. Il est à retirer ou livré la veille.

Des animations tout au long de l'année

Au-delà du plaisir gustatif, le service de restauration au Foyer Hohenbourg cultive la convivialité. L'équipe du CCAS organise régulièrement des repas à thème et des animations festives : Fête des Mères et des Pères, Saint-Valentin, Chandeleur, Pâques, Noël, Fête des vendanges... Autant d'occasions de se retrouver et de célébrer ensemble les temps forts de l'année.

Le portage à domicile : un service de proximité

Pour les personnes ne pouvant ou ne voulant pas se déplacer, le CCAS propose un service de portage de repas à domicile. Les repas sont livrés du lundi au

vendredi, entre 9h et 11h, par les agents du CCAS, à bord d'un nouveau véhicule spécialement équipé. Chaque plateau porte une estampille indiquant sa date de fabrication, sa date limite de consommation et son numéro d'agrément, garantissant une parfaite traçabilité et sécurité alimentaire.

Tarifs et réservations

- Repas sur place : 15 € (hors boissons)
- Repas à emporter : 16 € (hors boissons)
- Repas livré à domicile : 18 € (livraison incluse déductible des impôts)

Les réservations pour la semaine suivante se font par téléphone au 03 88 95 23 83 :

- avant le jeudi 14h pour les repas à consommer sur place ou à emporter,
- avant le mercredi 14h pour les repas livrés à domicile.

Le Foyer Hohenbourg accessible en Pass'O

Le restaurant est situé au 3 rue du Foyer, à proximité immédiate de l'arrêt Pass'O "Hohenbourg" ou encore de l'arrêt "Général Leclerc" de la ligne A (gratuite).

www.obernai.fr/restaurant



Le chèque Cad'O des Vitrites d'Obernai : un geste simple pour soutenir le commerce local

Pour encourager le commerce de proximité sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile, les commerçants adhérents des Vitrites d'Obernai proposent désormais le chèque cadeau « Cad'O », une initiative destinée à inciter habitants et visiteurs à consommer localement.

Pourquoi choisir le chèque Cad'O ?

- **C'est un cadeau pratique** : chacun choisit librement où il souhaite faire ses achats parmi les boutiques, artisans et services des Vitrites d'Obernai participant à l'opération.
- **C'est un soutien au pouvoir d'achat** : idéal pour une attention, un anniversaire ou les fêtes.
- **C'est un appui au commerce local** : votre achat contribue directement à l'économie de proximité, à l'emploi et à la diversité commerciale du territoire.

Où se les procurer ?

Les chèques Cad'O sont disponibles :

- sur le site internet www.vitrines-obernai.fr,
- à l'Office de Tourisme d'Obernai,
- chez Nostra Storia, à l'hypermarché Leclerc Obernai et chez Mr. Bricolage d'Obernai.



Comment les utiliser ?

D'une valeur de 20 €, ces chèques, valables 1 an, sont utilisables en une seule fois dans l'un des commerces partenaires. Pour identifier ces derniers facilement parmi la liste des commerces, un filtre "Titre Cadeau" est activable sur le site internet www.vitrines-obernai.fr.

Suivez les Vitrites d'Obernai sur www.facebook.com/lvobernai et www.instagram.com/lesvitrinesdobernai

Participez au grand jeu de Noël avec Beffrolin

Les commerçants des Vitrites d'Obernai et du Pays de Sainte-Odile avec l'Office de Tourisme vous invitent à jouer avec la mascotte Beffrolin, jusqu'au 31 décembre 2025, pour tenter de gagner de beaux cadeaux.

Comment jouer ?

Inscrivez-vous en ligne via le QR code, suivez le parcours à travers le centre-ville et trouvez les 17 mots secrets pour valider votre participation.

Quand a lieu de tirage au sort ?

Le tirage au sort aura lieu début janvier 2026 parmi les participants ayant validé l'ensemble des étapes.

En savoir plus : www.animation-vitrinesobernai.fr

GRAND JEU DE NOËL D'OBERNAI
du 28 novembre au 31 décembre 2025
Suivez **Beffrolin** à travers toute la ville

Pour participer au jeu concours : Scannez le QR code puis suivez l'itinéraire pour retrouver les décorations de Noël de Beffrolin dans les vitrines des commerçants d'Obernai

Pour Gagner
1 SWITCH 2

500€ DE CHÈQUES CADEAUX
1 LOT DE 300€ + 2 LOTS DE 100€

LES VITRINES D'OBERNAI ET DU PAYS DE SAINTE ODILE
Office de Tourisme Obernai

Offrez un spectacle vivant sous le sapin !

Et si, pour cette fin d'année, vous offriez de beaux moments à vivre ensemble ? 13^e Sens vous propose des idées cadeaux idéales : des billets dans le cadre de la programmation de saison ou des billets pour le Festival de cirque.

Mardi 13 janvier 2026 à 20h, le duo vocal JeanneMarie vous enchante de leur musique française jazzy et chaloupée. Laissez-vous porter par la voix envoûtante des deux chanteuses accompagnées de musique live.

Pour l'occasion, 1 place est offerte pour une 1 place achetée ! Offre valable jusqu'au 28 décembre 2025 sur la billetterie en ligne.

www.13esens.com



Le Festival Pisteurs d'Étoiles ouvre sa billetterie à l'occasion des fêtes de fin d'année !

Profitez de deux pass pour découvrir 3 spectacles de la programmation du 29^e Festival Pisteurs d'Étoiles :

- **Pass Chapiteau** : ZUSAMMEN de la Cie EquiNote et IGNIS du Collectif Sismique – 34 € au lieu de 40 €.
- **Pass Mât Chinois** : ZUSAMMEN de la Cie EquiNote et LE DÉBUT DE LA FIN de la Cie Errância – 25 € au lieu de 30 €.

www.pisteursdetoiles.com

Tél. 03 88 95 68 19

billetterie@13esens.com

Thés dansants à la Salle des fêtes

Le Centre Arthur Rimbaud ouvre l'année 2026 en musique en vous conviant à son Thé Dansant le mardi 6 janvier 2026 à la Salle des Fêtes. Une après-midi conviviale placée sous le signe de la danse, des rencontres et de la bonne humeur !



Pour l'occasion, c'est Duo Excellence qui assurera l'animation musicale et vous fera vibrer au rythme des plus grands airs de danse. Que vous soyez danseur confirmé ou simple amoureux de bons moments partagés, vous êtes les bienvenus !

Les prochains Thés Dansants :

3 février : Franck & les Canotiers

3 mars : Musik Dominik

7 avril : Duo Excellence

Tarifs : 10 € / 8 € pour les membres.

Collation offerte et buvette sur place.

Réservation obligatoire, avec règlement à effectuer directement à l'accueil du Centre.



www.cscarimbaud.com



Sorties découverte pour les enfants du Multi-Accueil Le Pré'O : éveil et émerveillement au fil des explorations



Cette année, les petits explorateurs du Multi-Accueil "Le Pré'O" de la Ville d'Oberrnai ont eu la chance de vivre de belles aventures et découvertes. Des sorties, avec le mini-bus tant adoré par les enfants, qui ont éveillé leur curiosité et nourri leur imaginaire !

Ainsi, en 2025, les enfants ont eu l'opportunité de :

- plonger dans le monde du verger au VEREXAL (Verger Expérimental d'Alsace), où les enfants ont pu observer les arbres fruitiers et découvrir la nature sous un nouvel angle avec cueillette et dégustation de pommes,
- visiter la chèvrerie, à la rencontre des chevreaux, expérience sensorielle appréciée par les enfants,
- découvrir le Musée du Pain d'Épices à Gertwiller, où les petits gourmets ont participé à la décoration de "Mannele" en pain d'épices qu'ils ont pu ramener à la maison, après avoir reçu leur "Diplôme du Meilleur Ami du Mannele",

- se balader au cœur de ville lors d'une escapade festive au marché de Noël d'Oberrnai, entre lumières et odeurs de saison.
- Faire une sortie au marché hebdomadaire du jeudi.

Ces moments de partage et de découverte ont été l'occasion de renforcer les liens entre les enfants et leur environnement, tout en éveillant leur curiosité pour le monde qui les entoure. À travers ces sorties, chaque enfant a pu vivre des expériences sensorielles, culturelles et humaines qui resteront gravées dans sa mémoire.

www.oberrnai.fr/multiaccueil



Visite du VEREXAL et dégustation de pommes



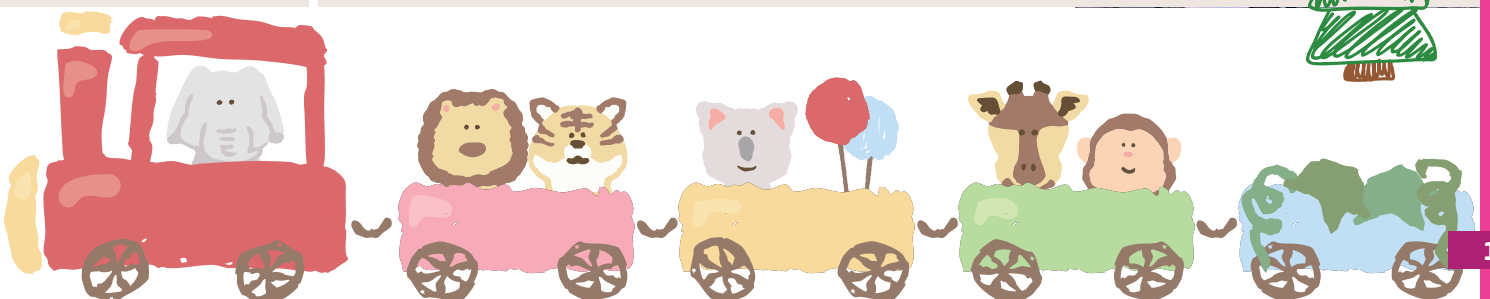
Visite de la chèvrerie



Balade au marché hebdomadaire



Sortie au Musée du pain d'épices et découverte du Marché de Noël





S'inscrire sur les listes électorales et vérifier son inscription

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. À cette occasion, les habitants éliront non seulement les futurs élus de la Ville d'Obernai, mais aussi celles et ceux qui représenteront la commune au sein de la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile.

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE

Pour pouvoir voter aux prochaines élections à Obernai, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales d'Obernai. Grâce au téléservice "Interroger sa situation électorale" vous pouvez vérifier en ligne sur www.service-public.gov.fr :

- votre inscription sur les listes électorales,
- l'adresse du bureau de vote dans lequel vous pourrez voter,
- votre numéro national d'électeur,
- les procurations reçues ou données.

En cas de difficulté avec l'informatique, vous pouvez également contacter la Mairie pour vérifier que vous êtes bien inscrit(e).

SI VOUS N'ÊTES PAS INSCRIT(E) SUR LES LISTES

La démarche peut se faire **jusqu'au 6 février 2026** :

- directement en Mairie, sans rendez-vous, avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre carte d'identité ou passeport,
- soit en ligne sur www.service-public.fr

SI VOUS ÉTIEZ DÉJÀ INSCRIT(E) AUX DERNIÈRES ÉLECTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES MAIS QUE VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ ENTRE TEMPS

Deux situations sont possibles :

- Si vous êtes resté(e) à Obernai, vous devez déclarer votre nouvelle adresse à la Mairie.
- Si vous venez d'une autre commune et que vous avez déménagé à Obernai, vous devez vous inscrire sur la liste électorale d'Obernai pour pouvoir voter à Obernai.

En savoir plus : www.service-public.gov.fr

Voter par procuration

Nouveau : Vous pouvez réaliser une procuration en ligne à 100%, sans vous déplacer à la gendarmerie, si vous bénéficiez d'une identité numérique certifiée France Identité.



En savoir plus : www.maprocuracion.gov.fr

Votez aux élections municipales les 15 et 22 mars 2026 : mode d'emploi

1. L'électeur se rend au bureau de vote inscrit sur sa carte d'électeur. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h-18h, sous réserve de l'arrêté préfectoral à venir.

2. L'inscription de la personne sur les listes électorales et à ce bureau est vérifiée grâce à une pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo...) qu'elle présente obligatoirement. La carte électorale peut aussi être présentée en complément, ce qui permet de trouver plus facilement l'électeur sur les listes électorales. Une enveloppe lui est ensuite remise pour pouvoir voter.

3. La personne prend un bulletin de vote de chaque liste. Il est important de prendre plusieurs bulletins de vote différents pour préserver la confidentialité du vote. L'électeur peut aussi se rendre au bureau de vote avec les bulletins qui lui auront été envoyés à son domicile.

4. L'électeur se rend obligatoirement dans l'isoloir afin de garantir le caractère secret et personnel du vote. Il fait son choix et ferme son enveloppe.



5. Il se présente devant l'urne où le président du bureau vérifie son identité en lisant à voix haute le nom inscrit sur la pièce d'identité.

6. Le président constate que l'électeur n'a qu'une enveloppe et l'électeur introduit lui-même l'enveloppe dans l'urne.

7. L'électeur signe la liste d'émargement en face de son nom.



8. La carte électorale de l'électeur, si elle a été présentée, est rendue à son détenteur après que l'assesseur y a apposé un tampon à la date du scrutin.

À NOTER : Pour ces élections, aucune nouvelle carte électorale ne sera envoyée aux électeurs à l'exception de celles destinées aux nouveaux inscrits. **Votre carte électorale actuelle reste valable et peut être utilisée en complément d'une pièce d'identité pour voter.**



LES 8 BUREAUX DE VOTE À OBERNAI

Vous ne pouvez voter que dans le bureau de vote où vous êtes inscrit(e) :

- **Bureau 1 :** Hôtel de Ville - Salle Renaissance
- **Bureau 2 :** Hôtel de Ville - Salle Alsace
- **Bureau 3 :** Groupe Scolaire Le Parc
- **Bureau 4 :** École maternelle Freppel
- **Bureau 5 :** École maternelle Camille Claudel
- **Bureau 6 :** Périscolaire Europe
- **Bureau 7 :** Centre Arthur Rimbaud
- **Bureau 8 :** Maison de la Musique et des Associations, Salle Sainte-Odile, Cour Athic

L'Agenda 2026 : toutes les infos et coordonnées pratiques

L'Agenda de poche 2026 élaboré par la Direction de l'Information et de la Communication sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres d'ici le 15 janvier 2026. Ce support de communication, gratuit et diffusé à l'ensemble des foyers obernois ainsi qu'aux acteurs de la vie locale, rassemble des informations pratiques : coordonnées des services municipaux, des associations locales (sportives, culturelles, de loisirs...) et des professionnels de santé, entre autres. **Vous souhaitez un agenda complémentaire ? Ils sont disponibles à l'accueil de la Mairie.**

Tél. 03 88 49 95 71 - communication@obernai.fr



Vérifiez la validité de votre passeport et de votre CNI

Vous comptez voyager à l'étranger ou passer un examen en 2026 ? Vérifiez dès à présent la validité de vos titres d'identité et n'attendez pas le dernier moment pour les renouveler.

À l'approche des périodes de départs en vacances ou des examens, les demandes de cartes nationales d'identité ou de passeports augmentent. **Anticipez le renouvellement de vos**

titres d'identité permet d'accélérer les délais de délivrance en évitant l'engorgement des services !

Il est fortement recommandé d'entamer vos démarches de renouvellement de titres et de prendre rendez-vous en Mairie à compter de six mois avant la date d'expiration de votre pièce d'identité. Vous serez ainsi certain d'avoir votre titre à jour lorsque vous en aurez besoin !

www.obernai.fr/rdv

Journées portes ouvertes à l'O, les 17 et 18 janvier 2026

L'O Espace Aquatique prépare un début d'année tonique ! L'O vous attend les 17 et 18 janvier prochains pour ses Journées Portes Ouvertes : un moment privilégié pour découvrir ou redécouvrir gracieusement un large panel d'activités aquatiques. **Cerise sur le gâteau** : durant ce week-end spécial, L'O proposera une offre exclusive avec les frais d'adhésion offerts pour toute nouvelle inscription aquatique ou bien-être.

Plus d'infos sur www.lo-obernai.fr

Horaires 2026 en période scolaire à partir du 05/01/26 :

Lundi : 7h-8h30 / 10h-20h
Mardi : 10h-20h
Mercredi : 7h-8h30 / 10h-20h
Jeudi : 10h-20h
Vendredi : 10h-22h
Samedi : 9h-13h / 14h-19h
Dimanche : 9h-13h / 14h-19h
Tous les horaires sur le site.



Naissances

Octobre 2025

Maxim RUSNAC, Armand SEEHOLTZ, Valéria ZHAN.

Novembre 2025

Noé FURST BLANCK, Luna LEHMANN, Léandre DIAZ.

Si vous souhaitez que la naissance de votre enfant soit mentionnée dans le Journal municipal, contactez la Mairie d'Obernai, Direction des Services à la Population civil@obernai.fr - Tél. 03 88 49 95 95.



Inscriptions scolaires 2026/2027

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2026/2027 sont désormais ouvertes. Les familles peuvent déposer leur dossier sans rendez-vous auprès de la Direction des Services à la Population, en Mairie. La date limite de dépôt est fixée au 24 janvier 2026.

Quels enfants sont concernés ?

- Les enfants entrant pour la première fois à l'école maternelle,
- Les enfants changeant d'établissement suite à un déménagement,
- Les élèves de Grande Section de l'école Camille Claudel poursuivant leur scolarité au CP à l'école élémentaire Picasso.

L'inscription peut être réalisée pour un enseignement monolingue ou bilingue Français/Allemand. Les demandes de dérogation suivent les mêmes modalités que les inscriptions classiques.



Une fois le dossier complet, un certificat d'inscription sera remis. Ce document devra ensuite être présenté au directeur de l'école pour finaliser l'admission définitive de l'enfant.

Documents et informations pratiques

Les formulaires, ainsi que la liste des pièces à fournir, sont disponibles sur le site internet de la Ville.

www.obernai.fr/inscription.scolaire

Recensement de la population

Comme chaque année, l'INSEE, en partenariat avec les communes, réalise le recensement de la population pour mieux connaître son évolution et ses besoins. Au-delà de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune, le recensement permet de disposer de statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements... C'est un acte civique, obligatoire et confidentiel.

À Obernai, le recensement se déroulera du 15 janvier au 21 février 2026 et seulement un échantillon de la population sera recensé. Pour réaliser ce recensement, la Ville d'Obernai a désormais conclu un partenariat avec la Poste.

Si vous faites partie des personnes recensées, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour cette démarche, gardez-le précieusement.

À NOTER : Le questionnaire de recensement peut être rempli directement en ligne de manière simple et rapide. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires "papier" pourront vous être remis par l'agent recenseur.

www.le-recensement-et-moi.fr

 **Recensement**
de la population 2026





AMBIANCE DE NOËL À OBERNAI

Nous remercions très chaleureusement les élu(e)s, les agents du Pôle Logistique et Technique, l'Office de tourisme, les artisans, commerçants, professionnels et particuliers obernois, qui contribuent à la féerie de Noël qui nous émerveille, avec des illuminations élégantes et de beaux décors. Nous pouvons ainsi partager des moments amicaux dans une ambiance chaleureuse.

Dans nos 48 chalets de Noël, les artisans, producteurs et commerçants nous accueillent avec le sourire, en nous proposant des produits de qualité qui s'inscrivent dans l'éthique de Noël.



Merci à toutes et à tous, Joyeux Noël et très belle année 2026 !

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Robin CLAUSS, Isabelle SUHR, Frank BUCHBERGER, Marie-Christine SCHATZ, Jean-Jacques STAHL, Sophie SCHULTZ-SCHNEIDER, Christian WEILER, Adeline REISS, Martial FEURER, Céline OHRESSER-OPPENHAUSER, David REISS, Sandra SCHULTZ, Ethem YILDIZ, Marie-Claude SCHMITT, Ludovic SCHIBLER, Dominique ERDRICH, Benoit ECK, Elisabeth DEHON, Jean-Pierre MARTIN, Sophie VONVILLE, Xavier ABI-KHALIL, Sophie ADAM, Jean-Louis NORMANDIN, Pascale GAUCHE, Pascal BOURZEIX.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"



LE RETARD DU LOGEMENT SOCIAL ECLATE AU CŒUR D'OBERNAI

Avec un bond de 273 % du nombre de meublés de tourisme en 8 ans, Obernai peine à garantir une offre de logement équilibrée pour ses habitants. L'invalidation récente du règlement intercommunal encadrant les meublés de tourisme révèle un marché locatif sous tension, où l'essor des hébergements touristiques fait grimper les prix et raréfie les locations à l'année. Dans ce contexte, le rachat d'une partie du foncier du projet privé O'Coeur d'Obernai pour réaliser 20 logements sociaux dans l'ancien hôpital arrive bien tard. Lancée il y a près de 10 ans SANS AUCUNE MIXITE SOCIALE, cette opération incarnait le choix assumé d'un programme haut de gamme au cœur du centre-ville. Aujourd'hui, le bailleur social Obernai Habitat est appelé en renfort pour un coût d'opération de 6,7 M€, assorti d'une subvention exceptionnelle de 600 000 € de la ville, alors même que son plan stratégique de patrimoine présenté en 2024 ne mentionnait pas cette rénovation. Cette intégration tardive interroge : REPONSE SINCERE A LA CRISE DU LOGEMENT ou OPPORTUNITE FINANCIERE POUR DES PROMOTEURS FRAGILISES PAR LE MARCHE ? Dans une ville qui accueillera bientôt 150 nouvelles chambres d'hôtel, le rééquilibrage entre tourisme et droit au logement reste une URGENCE POLITIQUE non résolue. www.imaginons-obernai.com

Catherine EDEL-LAURENT, Jean-Louis REIBEL, Guy LIENHARD, Elisabeth COUVREUX, Sophie THEVENIN



Chères Obernoises, chers Obernois,

En cette période de fêtes de fin d'année, pensons à toutes les personnes seules et malades. C'est aussi le moment du partage, de la joie et de l'entraide. Je vous souhaite un Joyeux Noël et une bonne année 2026.

Sébastien BRETON

Les grands rendez-vous 2026*

Le Printemps d'Alsace

De début avril à début mai, l'Office de Tourisme en partenariat avec les acteurs touristiques et économiques du territoire vous propose de (re)découvrir les traditions de Pâques et du Printemps.

Marché de printemps

Un week-end, au début du Printemps, les artisans et commerçants vous proposent leurs produits et savoir-faire sur les thèmes de Pâques et du Printemps.

Festival "Pisteurs d'Étoiles"

Du 30 avril au 3 mai, ce festival, porté par l'association 13° Sens, est dédié aux arts du cirque contemporain.



4^e édition du Trail Alsace by UTMB

Du 14 au 17 mai, l'UTMB proposera aux coureurs de découvrir l'Alsace à travers 5 trails, au cœur de ses forêts et châteaux forts. Obernai sera le lieu de départ et d'arrivée de la course.

Exposition « Haut la main »

Du 22 au 25 mai, exposition-vente des artisans d'art sous la Halle Gruber, organisée par la FREMAA

Triathlon international

Les 6 et 7 juin.

Natation (plan d'eau de Benfeld), course cycliste et à pied autour d'Obernai. Arrivée au Parking des Remparts.

La Fête de la Musique

Le 21 juin, dès 19h, le cœur de ville s'anime avec de nombreux groupes, orchestres et chorales.

Les Onze km d'Obernai

Samedi 27 juin à 20h, course nocturne autour d'Obernai



Fête du vélo du Piémont des Vosges

En juin, animations et circuits en famille pour découvrir le territoire à vélo.

Festival international d'orgue

Les "Mardis de l'Orgue Merklin" sont des concerts organisés les mardis soir, tous les 15 jours, en juillet et août à l'église Saints-Pierre-et-Paul.

Les Estivales d'Obernai

En été, une série de 5 concerts gratuits, organisés les samedis soir sur la place du Marché. RDV en juillet et août.



Marché des artistes

2 vendredis en juillet et août, venez flâner sur les Remparts et découvrir les œuvres d'artistes locaux.

Soirées "Folklore et tartines obernoises"

Les mercredis soir en juillet et août, dès 17h30, présentation du folklore alsacien et dégustation de tartines obernoises



Fête Nationale

14 juillet



Festival de Musique d'Obernai

Fin juillet, programmation de concerts à la Salle des Fêtes et à la Léonardsau par l'association de musique d'Obernai.

Fête du Vin

En août, les viticulteurs proposent leurs crus en dégustation et à la vente.

Marché Annuel

Jeudi 20 août de 8h à 18h au centre-ville.

Fête de la bière

Vendredi 21 et samedi 22 août, animation musicale et restauration sous la Halle Gruber.

Marché gastronomique du Schenkenberg

Le 30 août, la Corporation des Vignerons vous invite à une marche gourmande.

Fête du Sport

Début septembre de 13h à 17h, rendez-vous incontournable pour découvrir et tester les sports pratiqués à Obernai.

Fête de la Culture

En septembre, une journée festive avec les associations culturelles d'Obernai.

23^e édition du salon Biobernal

Du 18 au 20 septembre, salon de l'agriculture biologique alsacienne

Journées du Patrimoine

Les 19 et 20 septembre, portes ouvertes et visites guidées pour découvrir le patrimoine d'Obernai.

2^e édition de la Foulée rose

En octobre, une course solidaire pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.



«Rêvez Noël à Obernai»

De fin novembre à fin décembre, Obernai s'illumine avec le Marché de Noël de la gastronomie et de l'artisanat



*Sous réserve de modifications.



*Joyeux Noël
et
très belle année 2026*



Obernai[®]